13 août 1992 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, dans "Sud-Ouest" le 13 août 1992, sur les réticences de la France à intervenir militairement en Yougoslavie à d'autres fins que l'accompagnement des missions humanitaires et sur sa confiance dans l'action diplomatique conjointe de l'ONU et de l'UEO.

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, est-ce que vous pensez que la communauté internationale est maintenant prête à intervenir en Yougoslavie ? Quelle peut être la nature de son intervention, ses limites aussi ?
- LE PRESIDENT.- Le Conseil de Sécurité des Nations unies en délibère aujourd'hui même et l'on devrait connaître dès ce soir la résolution qui sera adoptée. Cette résolution autorisera l'accompagnement militaire des missions humanitaires. Elle organisera le contrôle et la visite des camps où sont détenus des prisonniers civils et militaires sur le territoire de Bosnie.
- QUESTION.- S'agira-t-il d'une intervention à but seulement humanitaire ?
- LE PRESIDENT.- Oui, mais ses effets seront également politiques dans la mesure où l'on peut penser que les belligérants, et particulièrement les Serbes, hésiteront à affronter une force internationale de ce type qui engagera les Nations unies.
- QUESTION.- Peut-on vraiment envisager une intervention militaire ayant pour objet de mettre fin au conflit en allant sur le terrain ?
- LE PRESIDENT.- Non. Le Conseil de sécurité ne discute pas de cela. Aucun pays ne l'a proposé. Certains y sont violemment hostiles. Le Président Bush a bien évoqué récemment l'hypothèse de bombardements aériens, mais les Etats-Unis n'ont pas déposé de résolution allant dans ce sens. La Grande-Bretagne a déjà fait connaître son opposition catégorique. La Constitution de l'Allemagne Fédérale ne permet pas à ce pays de s'associer à des campagnes militaires. Je ne connais pas de pays favorable.\
QUESTION.- Et la France ?
- LE PRESIDENT.- Nous pensons qu'il n'y a d'action possible pour elle que dans le cadre des Nations unies. Il ne peut être question d'une intervention isolée. J'ajoute qu'une campagne proprement militaire constituerait une épreuve redoutable. La France ne le propose pas.
- QUESTION.- Pourtant, de nombreuses voix s'élèvent pour suggérer des frappes aériennes sur l'artillerie serbe...
- LE PRESIDENT.- Je répète que cette suggestion n'a été reprise par personne lors de la discussion du Conseil de sécurité. Cela dit, si je comprends l'intention de ceux qui se prononcent en faveur de ces bombardements, je ne partage pas leur conviction. La nature du terrain et celle des armements employés là-bas rendraient vaine cette méthode. Je ne crois pas davantage qu'il soit bon pour le retour à la paix et au dialogue que nous devenions des belligérants. D'autant plus que cela entraînerait de facto le retrait des 15000 soldats de l'ONU et l'impossibilité de poursuivre toute action de conciliation.

poursuivre toute action de conciliation.
- QUESTION.- M. le Président, de quelle façon donc la France agira-t-elle ?
- LE PRESIDENT.- Notre pays est à l'origine de la plupart des initiatives tendant au retour de la paix. Il a d'abord, avant même l'aggravation du conflit, demandé à ses partenaires européens, en même temps que la proclamation du droit à l'indépendance des républiques ex-yougoslaves, la définition d'un statut de protection des minorités dans chacune de ces républiques. A cette fin, il a préconisé une triple démarche diplomatique : une conférence de la paix propre à la Communauté européenne, la création d'une commission d'arbitrage pour la prévention et la résolution des conflits, une conférence internationale élargie aux membres du Conseil de sécurité et aux divers pays directement intéressés au réglement de cette crise. Nous avons, dès l'été 1991, voulu associer les Nations unies et l'UEO dans une force d'interposition, ce qui, dans un premier temps, nous a été refusé. Nous participons aux forces des Nations unies, les casques bleus. Le contingent français est le plus important du monde, 2750 de nos soldats appartiennent à ces forces. Seuls autres membres de la Communauté à y être représentés le Danemark, la Belgique et le Luxembourg, avec respectivement 865 et 645 hommes. Le plus important contingent après le nôtre est celui du Nigéria avec 945 soldats. Le Canada est présent avec 537 des siens. Il n'y a ni Américains, ni Allemands, ni Italiens, ni Espagnols. On trouve 258 Britanniques dans les services de santé. Voilà la vérité. Elle devrait aider ceux qui prétendent, soit que la France a du retard, soit qu'elle est timorée, à approfondir leur réflexion.\
QUESTION.- La France est parfois critiquée pour avoir semblé faire preuve d'une certaine mansuétude à l'égard de la Serbie. Que répondez-vous à cela ?
- LE PRESIDENT.- En réaffirmant le droit à l'autodétermination des uns et des autres, la France savait qu'elle heurterait la Serbie. Je l'ai dit moi-même à M. Milosevic et à M. Tudjman, le Président croate, lorsqu'ils sont venus me voir à Paris à vingt quatre heures d'intervalle. Sans doute ai-je estimé, contrairement à beaucoup, qu'il était difficile de démêler les torts dans les affrontements séculaires que se livrent ces peuples. Le général canadien MacKenzie, chef des casques bleus à Sarajevo a dit la même chose au terme de sa mission. Il est également vrai que je n'oublie pas les liens historiques de la Serbie et de la France, ni leur solidarité lors des deux guerres mondiales. Mais le droit est le droit, et je n'accepte pas plus des Serbes que des autres les manquements aux droits des gens, aux droits des peuples. La Bosnie, qui est le centre du débat actuel, a vu sa souveraineté reconnue par les Nations unies. Je condamne quiconque s'y oppose. Enfin, l'existence de camps de misère et de mort m'est insupportable.
- QUESTION.- Monsieur le Président, le 28 juin, vous avez fait le voyage de Sarajevo, salué par la Communauté nationale et internationale. Avez-vous le sentiment, un mois et demi plus tard d'avoir été efficace, d'avoir servi la paix ?
- LE PRESIDENT.- Je suis allé à Sarajevo à des fins strictement humanitaires : tenter de forcer le blocus de cette ville, à tout instant canonnée et mourant de faim. Je n'ai pas joué le rôle d'un négociateur. Mon objectif était limité, mais pas sa portée symbolique. Depuis cette date, non sans difficulté, la porte de Sarajevo est restée ouverte et l'aéroport tenu par les Nations unies.\
QUESTION.- Croyez-vous que la prochaine conférence de Londres soit encore aussi susceptible de permettre la recherche d'une solution pacifique à la crise yougoslave ?
- LE PRESIDENT.- Je souhaite que tout soit fait pour la réussite de la Conférence internationale que la France a proposée et qui vient d'être acceptée et organisée par la Grande-Bretagne, actuelle présidente de la Communauté des Douze. On n'a pas procédé autrement pour régler par exemple les guerres de Corée, d'Indochine, du Cambodge, ainsi que pour le conflit israélo-palestinien. Il y faut de la patience. Pendant que les diplomates discutent, le sang coule. L'urgence est extrême. Allons vite. Mais ajouter la guerre à la guerre ne résoudra rien.\